

tenue sous la présidence de Monsieur CHARVIN, assisté(e)
de Monsieur LAURANSON et Monsieur GOURSAUD, Conseillers
En présence de Monsieur RAGUIN, Rapporteur public
Madame EDWIGE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2601233	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de six mois pour un ressortissant Géorgien.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître RUFFEL Christophe
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
02)	DOSSIER N° 2601240	RAPPORTEUR: Monsieur François GOURSAUD
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant OQTF sans délai assortie d'une IRTF de deux ans et d'une assignation à résidence pour une période d'un an renouvelable dans le département des Pyrénées-Orientales.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	NORMAN AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	
03)	DOSSIER N° 2601366	RAPPORTEUR: Monsieur François GOURSAUD
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour et OQTF à une ressortissante Marocaine	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître MOULIN Julie
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2601367	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant retrait de titre de séjour, refus de séjour et OQTF à un ressortissant Marocain

Nom des parties

Demandeur Monsieur X

Défendeur PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Représentants des parties

Maître RUFFEL Christophe

Arrêté le 27/07/2026

Le vice-président : J. Charvin